Processus de financement des demandes : élargir les connaissances et habiliter les intervenants



Demande

Description du projet : objectifs et résultats escompté
Organisation et demandeur : qualifications, mandat, projets antérieurs, autres renseignements pertinents
Respect des priorités de financement : les respectent ou les appuient
Méthodologie : meilleures pratiques, réussite des méthodes
Analyse du contexte : écarts,
l'importance des services
Budget : Réussite ou échec



Examen initial

On examine la demande pour vérifier l'exhaustivité, l'applicabilité et la conformité à la vision et aux priorités, puis le personnel du ministère des Finances et Conseil du Trésor la classe en fonction de critères prédéterminés. On pourrait demander des précisions au demandeur.

Des demandes peuvent être rejetées

Finances et Conseil du Trésor

Financement accordé

Les demandeurs retenus devront signer un accord de financement à la suite de quoi, ils recevront les fonds pour réaliser leur projet.

Des exigences en matière de reddition de comptes détaillée s'appliqueront pour toutes les demandes recevant des fonds.



Exécution

Les projets seront exécutés conformément à l'accord de financement et à la description du projet. Il faudra discuter de tout écart important avec le ministère des Finances et Conseil du Trésor et le Comité consultatif.



Ministre des Finances et Conseil du Trésor

Le ministre approuve le financement d'un projet en consultation avec le Comité.



Comité consultatif

Des demandes sont présentées au Comité consultatif sur une base trimestrielle afin d'obtenir leur décision.

 \rightarrow

Production de rapports

Les demandeurs soumettront un rapport final au Comité au plus tard 60 jours après l'achèvement de leur projet. Le rapport présentera un budget final et précisera les répercussions des conclusions et des résultats pertinents. Les rapports finaux seront fournis au Comité consultatif trimestriellement.

Occasions futures

L'objectif du Fonds est d'offrir un ensemble d'information, des politiques de recherche et des programmes aux Néo-Brunswickois. Par conséquent, chaque projet offre l'occasion de mettre les données, les connaissances ou l'expérience acquise en application sur des projets à venir.

En plus de demander aux demandeurs de définir les répercussions de leur recherche, le Conseil et le personnel du ministère tenteront aussi de s'assurer que les résultats contribueront à la recherche et aux programmes futurs ainsi qu'aux campagnes d'information. Ces occasions peuvent aussi contribuer aux objectifs et aux priorités des années à venir.